



**Remise du rapport de Philippe Laurent sur le  
temps de travail dans la fonction publique**

**Conférence de presse**

**Jeudi 26 mai 2016**

*Allocution d'ouverture d'Annick GIRARDIN,*

*Ministre de la Fonction publique :*

Bonjour à tous, merci d'être là. Alors vous comprenez effectivement que mes premiers mots vont à Philippe LAURENT pour le remercier effectivement de ce travail, mais à l'ensemble de son équipe, il l'a citée, donc moi aussi je veux tous vous remercier, inspecteurs généraux, membre de l'équipe de monsieur LAURENT pour ce travail de grande qualité.

Et ce travail, je vous le disais tout à l'heure, qui pour moi servira de référence, parce qu'on évoquera ensuite quelles seront les suites de ce rapport.

Je crois qu'il faut être clair, c'est un rapport inédit ; un rapport inédit pourquoi ? Vous l'avez dit, Monsieur LAURENT parce que c'est la première fois que l'on fait une évaluation des 35 heures dans la fonction publique. La première fois depuis la mise en place de ces 35 heures. Et il fallait le faire.

Loin de moi, et je pense que c'est la même vision que partage le Premier ministre, une volonté quelconque telle que les médias ont pu l'annoncer, de vouloir mettre ce rapport - que je vous remontre – sous le tapis ou de vouloir le cacher.

Au contraire, vous l'avez tous reçu, d'ailleurs avec cette invitation. Il sera en ligne très rapidement, et il sera bien sûr communiqué à l'ensemble des syndicats et employeurs avec lesquels nous travaillerons très très vite sur ces questions.

Et d'ailleurs pourquoi le cacher ? Il n'y a rien à cacher. Je fais partie d'un gouvernement qui se veut ouvert, qui se veut transparent, et c'est d'ailleurs globalement ce que l'on fait, on parle de gouvernement ouvert aujourd'hui, on parle de mise en ligne de l'ensemble des données, et ce rapport il va dans le même sens, une transparence totale du mode de fonctionnement aujourd'hui dans la Fonction publique. C'est ce que nous continuerons à faire.

Alors qu'est-ce qu'il dit ce rapport ? Il ne dit pas du tout ce qu'on a tendance partout à penser : « les fonctionnaires sont des fainéants ». Non, vous l'avez dit, Monsieur LAURENT, les fonctionnaires ils sont au travail. J'ai envie de dire qu'ils travaillent seulement 1,4 % de moins que les 35 heures.

Mais j'ai envie aussi de dire que quand certains font moins de 35 heures, c'est dans le cadre de conventions, c'est dans le cadre d'accords, c'est parce qu'ils travaillent la nuit, c'est parce qu'ils travaillent le week-end, c'est parce qu'ils ont beaucoup d'astreintes. Et ce sont des négociations qui ont eu lieu, ce sont des compensations légitimes.

Donc quand on parle des choses il faut en parler clairement, il faut en parler franchement. On doit aux Français une transparence totale, mais en même temps, moi je veux faire quelques mises au point. Moi je n'accepte pas qu'on utilise certains titres dans la presse pour faire vendre et dire complètement le contraire de ce que dit un rapport !

C'est ce qu'a fait le Nouvel Obs, je suis désolée, c'est ce que peut-être malheureusement, ont repris d'autres.

Qu'est-ce qu'il dit ce rapport ? Les fonctionnaires travaillent plus le dimanche que n'importe qui. Et puisque tout le monde a toujours envie, alors que moi j'ai une vision des choses, de vouloir comparer les fonctionnaires au privé, eh bien 36 % des fonctionnaires travaillent le dimanche alors que dans le privé, on en trouve 25.

17,5 % de fonctionnaires travaillent régulièrement la nuit alors que c'est 14,9 % dans le privé.

Voilà, ça c'est deux chiffres. Il y en a d'autres dans ce rapport qui démontre que les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés. Les fonctionnaires ne sont pas non plus pour moi des travailleurs comme les autres, ce sont des travailleurs qui sont au service de l'intérêt général, au service des Français et qui ont un statut qui leur permet effectivement d'avoir ce type d'obligations, ce que n'ont pas le privé.

Et puis rappelons-nous aussi que les fonctionnaires ne comptent pas leurs heures. Personne n'a compté ses heures le 13 novembre.

Donc je crois honnêtement qu'il faut aussi rappeler tout ça. En même temps il y a des anomalies, il faut les regarder en face. Il n'est pas question de se cacher... je ne me cacherai pas derrière mon petit doigt, au contraire. Ces anomalies, ces dysfonctionnements, ces méthodes managériales quand elles vont au-delà de ce qui devrait se faire, il faut pouvoir en discuter.

Moi, je le rappelle ici, et les 35 heures sont la règle, dans le privé comme dans la fonction publique. Et il n'y a pas une volonté d'ailleurs de remettre les 35 heures en cause. Pas de toute façon de la part de ce gouvernement. Et quand on se sert éventuellement des quelques chiffres que l'on a là pour dire « Hé, passons maintenant à 39 heures », moi je dis oui pourquoi pas, mais comment, parce que ce n'est pas si... Et surtout rémunérées à quel montant quand on veut être soucieux des deniers publics ?

Alors qu'est-ce qui va se passer maintenant ? Ce rapport, au-delà d'être en ligne, devra être discuté, et j'inviterai Monsieur LAURENT et son équipe à venir en débattre avec l'ensemble des organisations syndicales. Egalement avec les employeurs. Je compte d'ailleurs rapidement écrire à l'ensemble des employeurs pour leur dire et pour rappeler effectivement cette règle des 35 heures et leur demander d'être vigilants, et que ces techniques managériales qui permettaient (parce qu'on a utilisé ces fameux horaires comme outil de négociation) eh bien il faut passer maintenant à d'autres méthodes de gestion RH.

Ce gouvernement depuis quatre ans il travaille sur une fonction publique rénovée, ça a été le cas de PPCR, c'est-à-dire des rénovations des grilles de salaire et des parcours professionnels, ça a été le cas avec la loi déontologie, ça a été le cas avec la volonté de dégeler le point d'indice, et c'est le cas aujourd'hui de vouloir travailler sur tous les sujets de la fonction publique y compris cette question des 35 heures.

Moi je travaille pour une fonction publique transparente, une fonction publique ouverte, une fonction publique exemplaire, voilà.

Nous sommes, Monsieur LAURENT et moi, à votre disposition pour répondre à vos questions.